

Traite BERAKHOT

Proposition d'ossature générale du Daf – Premier chapitre – Daf 11 a et b

MISHNA : Position appropriée pour réciter le Shema'

Le temps pour le Kriat Shema

- Explication des versets « au coucher, au lever » par Beit Hillel et Beit Shamai
- Explication de la notion de « Ossek bamitsva, Patour min Hamitsva »

La position appropriée pour réciter Kriat Shema

- Assis ou allongé
- Comment R. Yishmael et R. Elazar ben Azarya ont agi, alors qu'ils étaient ensemble et que l'heure du Shema' est arrivée.
- Qu'en est-il d'une personne qui suit l'opinion de Beit Shamai : accomplit-elle la mitzvah ou non ? ou peut-être même est passible de mort.

MISHNA : A propos des berachot de Keriat Shema'

- Clarification sur les berachot à réciter avant le Shema' du matin.
- Discussion sur les Berakhot / étude de la Torah

A propos d'une Mishnah qui mentionne que les Kohanim dans le Beit HaMikdash ne récitaient qu'une brocha avant le Shema : de quelle berakha s'agit-il ?

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibleurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traite BERAKHOT

Proposition de plan – Premier chapitre – Daf 11 a et b

11 a

Mishna

Beit Shamai : La nuit, on devrait s'allonger pour réciter [Shema] ; le matin, il devrait se lever pour le dire -- "uv'Shochbecha uv'Kumecha" ;

Beit Hillel dit qu'il faut réciter dans n'importe quelle position... "uv'Lechtecha va'Derech".

- *Si oui, qu'est-ce que nous apprenons de "uv'Shochbecha uv'Kumecha" ?*
 - *Nous récitons au moment où [la plupart] des gens se couchent et se lèvent.*

R. Tarfon : J'étais sur la route et je me suis allongé pour dire Shema, comme Beit Shamai -- je me suis mis en danger à cause des bandits.

Chachamim : Vous risquez de mourir pour avoir transgressé l'opinion de Beit Hillel !

Guemara

Beit Hillel explique son verset et celui de Beit Shamai, mais comment Beit Shamai résout les deux versets ?

- *Si le verset a l'intention d'enseigner le temps pour dire Shema, il aurait dû dire "ba'Erev uva'Boker" ;*
- *Au lieu de cela, "uv'Shochbecha uv'Kumecha" signifie, quand vous vous allongez et vous vous levez réellement.*

Qu'est-ce que Beit Shamai apprend de "uv'Lechtecha va'Derech" ?

- *Beraita :*
 - *"B'Shivtecha b'Veitecha" -- ceci exempte quelqu'un déjà engagé dans une Mitzvah (mais celui qui est tranquillement installé chez lui doit accomplir la mitsva) ;*
 - *"Uv'Lechtecha va'Derech" exempte un Chatan ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *C'est la source pour exempter de la récitation du Shema' celui qui épouse une vierge, et obliger celui qui épouse une veuve.*
 - *Comment pouvons-nous apprendre cela du verset ?*
 - *Rav Papa : Rester assis dans sa maison (c'est-à-dire le moment où l'on est obligé) est équivalent à prendre la route ;*
 - *De même que le fait de prendre la route est une situation de Reshout (facultative, dans un but personnel, et non pour faire une Mitzvah), l'obligation de dire Shema s'applique seulement quand on est engagé dans une activité facultative/personnelle (et non dans une autre Mitzvah).*
 - *Peut-être que la Torah oblige même celui qui voyage à faire une Mitzvah !*
 - *Si c'est le cas, il aurait fallu dire "b'Shevet" et "uv'Lechet" ;*
 - *Au contraire, "b'Shivtecha" et "uv'Lechtecha" font référence à la poursuite de « tes » propres affaires, mais une personne engagée dans une Mitzvah est exempte.*
 - *Si c'est le cas, même celui qui épouse une veuve devrait être exempté !*
 - *Celui qui épouse une vierge est très distrait (il ne peut pas se concentrer), celui qui épouse une veuve n'est pas distrait.*
 - *Si la distraction exempte, alors celui qui a entendu que son bateau a coulé devrait être exempté !*
 - *Peut-être que c'est vrai !*
 - *R. Aba bar Zavda a enseigné qu'un Avel (endeuillé) doit accomplir toutes les Mitzvot*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

sauf les Tefilin, car les Tefilin sont appelés "Pe'er" (gloire) -- "Pe'ercha Chavosh Alecha."

- *En fait tout dépend si on évoque une distraction liée à l'accomplissement d'une Mitzvah (telle qu'un Chatan/procréation) qui exempte, ou une distraction de Reshout/facultative/mais personnel (une perte d'argent, ou un deuil) qui n'exempte pas.*

Beit Shamai exempte une personne engagée dans une Mitzvah de "uv'Lechtecha" -- qu'est-ce qu'ils apprennent de "va'Derech" ?

- *Cela exempte quelqu'un en route pour faire une Mitzvah.*
 - *Beit Hillel est d'accord avec ces exemptions ; cependant, ils déduisent aussi que celui qui est en route pour un Reshout dit Shema en y allant.*

Beraita - Beit Hillel : On peut dire le Shema en étant debout, assis, couché, en marchant sur la route ou en travaillant ;

- *Un cas s'est produit, R. Yishmael et R. Elazar ben Azaryah étaient assis ensemble, R. Yishmael était couché et R. Elazar était debout ; quand le moment de Shema est arrivé, R. Elazar s'est couché et R. Yishmael s'est assis.*
 - *R. Elazar : Je vais te donner une parabole : Vous ressemblez à un homme qui a été loué pour sa belle et longue barbe, et qui a répondu : " Je vais la raser " ! (Comme pour contredire)*
 - *Au début, j'étais debout et tu étais couché ; quand le temps de Shema est arrivé, je me suis couché comme toi, et tu t'es assis !*
 - *R. Yishmael :*
 - *1^{er} argument : J'ai fait comme Beit Hillel, tu as fait comme Beit Shamai ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- 2^e argument : **Aussi**, il se peut que les Talmidim nous voient [nous deux couchés] et cela deviendra la Halachah acceptée pour des générations !
 - Pourquoi avait-il besoin du deuxième argument ("Aussi...") ?
 - Vous direz peut-être que Beit Hillel permet aussi l'inclinaison - mais seulement si on était déjà incliné ;
 - Mais, puisque vous étiez debout jusqu'à maintenant, et que maintenant vous êtes couché, les élèves qui assistent penseront que la Halachah suit Beit Shamai, peut-être que cela deviendra la Halachah.

Rav Yechezkel - Beraita : Si quelqu'un faisait comme Beit Shamai, il était Yotzé (remplissait son obligation) ; si quelqu'un faisait comme Beit Hillel, il était Yotzé.

- *Rav Yosef : Si quelqu'un a fait comme Beit Shamai, il n'est pas Yotzé !*
 - *Cf. Mishnah - Si la tête et la majorité d'un homme sont dans une souka, et que sa table est dans la maison,*
 - *Beit Shamai : c'est Pasul ;*
 - *Beit Hillel est Machshir.*
 - *Beit Hillel : Un cas s'est produit, les anciens de Beit Shamai et Beit Hillel ont rendu visite à R. Yochanan ben ha'Choranit ; sa tête et sa majorité étaient dans le souka, sa table était dans la maison, et ils n'ont pas fait de commentaires à ce sujet !*
 - *Beit Shamai : Non, ils lui ont dit : "Si tu as toujours fait ainsi, alors tu n'as jamais accompli la Mitzvah !"*

(Tout comme Beit Shamai dit qu'on n'est pas Yotzé dans un Sukah bien que Beit Hillel est Machshir, Beit Hillel considère aussi que celui qui dit Keri'at Shema comme Beit Shamai n'est pas Yotzé ! Le deux opinions seraient inconciliables selon cet exemple)

- *Rav Nachman bar Yitzchak : Si quelqu'un a fait comme Beit Shamai, c'est Chayav Mitah (bi'Yedei Shamayim) !*

A propos de la Mishnah - R. Tarfon : J'étais sur la route et je me suis couché pour dire Shema, comme Beit Shamai -- je me suis mis en danger à cause des bandits.

- *Chachamim : Vous étiez susceptible de mourir pour avoir transgressé l'opinion de Beit Hillel !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibleurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Mishnah

Le matin on dit deux Berachot avant le Shema et une après, le soir on dit deux Berachot avant le Shema et deux après ;

- *L'une d'elles (des deux après) est longue, l'autre est court ;*

Là où Chachamim ont dit qu'il fallait dire une Berakha longue, on ne peut pas dire une Berakha courte, et vice-versa.

Là où Chachamim ont recommandé d'être Chotem (de terminer la Berakha par "Baruch..."), on doit le faire ; là où ils ont dit de ne pas être Chotem, on ne peut pas le faire.

Guemara

Quelles Berachos dit-on (avant le Shema du matin) ?

- *R. Yakov : Un Berachah est "Yotzer ou u'Vorei Choshech..."*

11b

- *On devrait plutôt dire : "Yotzer ou u'Vorei Nogah" !*
 - *Réponse 1 : Nous suivons la formulation du verset.*
 - *Si oui, nous devrions conclure, "Oseh Shalom u'Borei Ra" !*
 - *Nous disons plutôt "[u'Vorei] ha'Kol " comme un euphémisme pour " Ra " -- de même, nous devrions dire " Nogah " (lumière) au lieu de " Choshech " !*
 - *Réponse 2 (Rava) : Nous disons "u'Vorei Choshech" car nous voulons mentionner l'attribut du jour la nuit, et l'attribut de la nuit le jour.*
 - *Ok, "u'Vorei Choshech" remplit l'attribut de la nuit pendant le jour ;*
 - *Mais, où mentionnons-nous l'attribut du jour pendant la nuit ?*
 - *Abaye : On dit "Golel Or Mipnei Choshech v'Choshech Mipnei Or."*

Quelle est la deuxième Berachah avant Shema ?

- *Réponse 1 (Rav Yehudah et R. Elazar) : C'est Ahavah Rabah.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Beraita* : Nous ne disons pas "Ahavat Olam", mais plutôt "Ahavah Rabah" ;
- *Réponse 2 (Rabanan)* : Nous disons "Ahavat Olam", comme il est écrit, "v'Ahavat Olam Ahavtich".

Rav Yehudah :

- *Si quelqu'un se réveille pour étudier avant de dire Keri'at Shema, il doit faire les berakhot de la Torah (Birkat ha'Torah) ;*
- *S'il a déjà dit Keri'at Shema, il ne bénit pas, car Ahavah Rabah l'exempte.*
 - *Rav Huna* : On doit bénir pour étudier du Mikra (Torah, Nevi'im ou Ketouvim), mais pas pour le Midrash.
 - *R. Elazar* : On doit bénir pour le Mikra ou le Midrash, mais pas pour la Mishnah ;
 - *R. Yochanan* : On doit bénir même pour la Mishnah, mais pas pour le Talmud.
 - *Rava* : On doit bénir même pour le Talmud.
 - *R. Chiya bar Ashi* : Plusieurs fois je me suis assis devant le Rav pour apprendre le Sifra d'Vei Rav (Midrash) ; il se lavait les mains, bénissait et enseignait.

Quel est le texte de la bénédiction ?

- *Réponse 1 / Rav Yehudah* : C'est "Asher Kidshanu béMitzvosav v'Tzivanu La'asok bé Divrei Torah."
 - *R. Yochanan* concluait, "Ha'arev Na... Divrei Toratecha ... Baruch Atah Hash-m ha'Melamed Torah le Amo Yisrael."
- *Réponse no 2 (Rav Hamnuna)* : C'est "Asher Bachar Banu mi'Kol ha'Amim v'Natan Lanu...Baruch Atah Hash-m Noten ha'Torah. »
 - *Rav Hamnuna* C'est la meilleure Berachah.

C'est pourquoi, on devrait donc dire toutes ces bénédictions.

Nous avons une Mishnah : Le responsable disait aux Kohanim (aux Kohanim du Mishmar) de dire une seule Berachah (avant Shema) ; ils disaient donc

- *une Berachah,*
- *Les Aseret ha'Diberot,*
- *Le Shema avec veHayah Im Shamo'a, et va'Yomer,*
- *et récitaient avec le peuple trois Berachot -- Emet v'Yatziv, Avodah, et Birkat Kohanim ;*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibleurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Le jour du Shabbat, un Berachah supplémentaire fut donné au Mishmar qui s'en allait.

- *Quelle Berachah ont-ils dit avant Shema ?*
 - *Réponse 1 (Rav Yehudah) : C'était Ahavah Rabah.*
 - *Réponse no 2 (R. Zerika) : C'était Yotzer Or.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Editions Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblieurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com